

DEC162737INC

**Décision portant renouvellement de la nomination de Madame Pascale MASSIANI  
aux fonctions de chargée de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision n°133083INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Madame Pascale MASSIANI en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Pascale MASSIANI, directrice de recherche 2<sup>ème</sup> classe, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission auprès du président pour l'institut de chimie pour la période **du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet de suivre les partenariats européens du CNRS dans le domaine de la chimie.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Pascale MASSIANI demeure affectée au « Laboratoire réactivité des surfaces » UMR7197 – Université Pierre et Marie Curie – site d'Ivry, « Le Raphaël » - 3 rue Galilée – 94200 IVRY SUR SEINE.

**Article 2**

**Du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2018**, Madame Pascale MASSIANI percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**


La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**1 6 DEC. 2016**



Le président  
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13